

DEC180491DR06

Décision portant nomination de Mme Isabelle BIHANNIC aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR7360 intitulée Laboratoire Interdisciplinaire des Environnements Continentaux

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu la décision DEC171276DGDS du 21 décembre 2017 portant renouvellement de l'UMR7360, intitulée LIEC et nommant Madame Laure GIAMBERINI en tant que directrice de l'unité ;

Vu l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche, option sources radioactives scellées, accélérateurs de particules et appareils électriques émettant des rayons X, délivrée à Mme Isabelle Bihannic, le 11/09/2015 par l'APAVE ;

Vu l'avis favorable du 25/04/2018

DECIDE :

Article 1er : Nomination

Mme Isabelle Bihannic, IR1, est nommée personne compétente en radioprotection à compter du 01/01/2018, jusqu'au 10 septembre 2020, date de fin de validité de sa formation.

Article 2 : Missions¹

Mme Isabelle Bihannic exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de Mme Isabelle Bihannic sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Vandoeuvre, le 26/04/2018

La directrice d'unité
Laure GIAMBERINI

Visa la déléguée régionale du CNRS
Muriel Sinanidès

Visa du président de l'Université de Lorraine
Pierre Mutzenhardt
